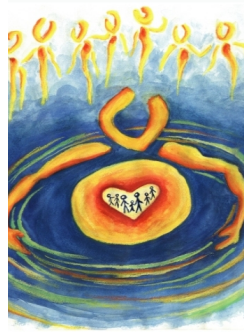


PROGRAMME



SÉMINAIRE AIFI – Montréal 29 septembre 2023

Lieu : Centre Saint-Pierre, 1212 rue Panet, Montréal, HEL2Y7

Horaire : 9h -17H00

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

Séminaire de formation continue destiné aux animateurs de groupes de parole d'enfants de parents séparés.

PRÉAMBULE

Lors de la séparation, il arrive que les parents maintiennent une communication directe entre eux mais certains n'y parviennent pas. Cette absence de contacts peut faire en sorte que l'enfant soit le messager, le témoin de disputes parentales lors des transitions ou devienne un médiateur naturel afin que des informations importantes circulent entre les deux maisons.

La rupture voire même la période post-rupture peut constituer une crise pour la famille. Confronté aux conflits parentaux, l'enfant est parfois un témoin impuissant et déstabilisé dans ses habitudes de vie, il hésite à se confier à ses parents soit par peur d'amplifier le conflit ou faire de la peine à l'un de ses parents ou aux deux.

Dans ce contexte souvent marqué par un choc émotionnel créé par la séparation et le conflit, l'enfant est démuni pour comprendre et exprimer ses émotions, ses préférences ou ses désirs. Sans espace neutre pour s'exprimer, il peut montrer sa souffrance par un repli sur soi, décrochage scolaire, conduites à risque, pensées suicidaires ou tentatives suicidaires.

Les groupes de paroles d'enfants se sont développés depuis une vingtaine d'années tant en Europe qu'au Canada. Des formations de base existent en différents pays. Toutefois les animateurs de ces groupes disposent peu de formation continue. C'est pourquoi nous offrons cette journée de formation pour partager les expériences et les expertises. Savoir susciter l'expression des enfants, savoir les écouter, savoir comprendre ce qu'ils disent et tenter de décoder leurs besoins réels sont des objectifs importants pour les animateurs.

Le groupe de parole est un lieu de ressource et de bienveillance où les enfants peuvent rompre l'isolement, reconnaître leurs compétences, partager leurs expériences, réaliser qu'ils ne sont pas uniques, et prendre de l'assurance pour parler à leurs parents.

Au cours de cette journée, nous entendrons des experts décrire les dispositifs mis en place en France, Italie et Québec. Le programme de l'après-midi offrira un espace pour la présentation de divers outils novateurs par des professionnels provenant de ces pays.

Thème : Diversités des dispositifs (services) en matinée et outils innovants en après-midi

PRÉSIDENTE DE SÉANCE: LORRAINE FILION COPRÉSIDENTE AIFI

MATINÉE 9 h-12h30

9h -10h30

PRÉSENTATION DES DIVERS SERVICES (DISPOSITIFS) OFFRANT DES GROUPES DE PAROLE AUX ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS

9h-9h45 ITALIE : Costanza Marzotto, psychologue, médiatrice familiale, professeur à la faculté de *Psychologie*, Université Catholique de Milan, présidente du REDIF, Réseau Européen des Instituts de la Famille des Universités Catholiques, et fondatrice des groupes de parole pour les enfants de familles séparées en Italie.

A partir des années 2000, il y a eu des itinéraires de formation à l'Université Catholique de Milan pour procéder à :

- La diffusion des groupes de parole dans les différentes Régions Italiennes.
- Le soutien de l'Autorité pour l'Enfance et l'Adolescence (AGIA)
- La recherche mise en place pour recueillir le point de vue des enfants participants et leurs parents.

9h45-10h30 FRANCE;: Marine DESMAZEAU (La valise des mots, Lille, France)

Le groupe d'expression et d'entraide pour enfants et adolescent.e.s de parents séparés est une autre réponse. Il propose à ces enfants et adolescent.e.s, un autre temps et un autre lieu pour **partager entre pairs leurs expériences, leurs questions, leurs ressentis** sur ce qu'ils vivent de la séparation de leurs parents.

Ce dispositif constitue également un travail de soutien de la parentalité et de la coparentalité et les objectifs s'inscrivent dans trois dimensions :

- Aider les enfants à trouver ensemble leurs propres solutions
- Favoriser un nouveau dialogue avec leurs parents.
- Soutenir les parents dans leur parentalité et leur coparentalité

Ce dispositif s'appuie sur :

- **Nos constats de médiateur et médiatrices familiales** à partir des quelques demandes

de parents pour que nous entendions leur enfant, leur crispation à propos de leur perception de ce qui serait mieux pour leurs enfants...

- **Nos expériences d'animation de ces groupes** depuis 2011.
- **Notre théorisation de ce dispositif à partir de nos formations et rencontres, notamment avec** Lorraine FILION, médiatrice familiale et initiatrice de cette expérience au Québec et Constanza MARZOTTO, médiatrice familiale et initiatrice en Italie.
- **L'apport et la mise en lien de recherches et d'études et notamment** l'étude de Gérard POUSSIN sur les effets de la persistance du conflit des parents sur les enfants et les travaux pilotés par Didier HOUZEL relatifs au soutien de la parentalité.

10H15-10H45 PÉRIODE DE QUESTIONS

10H45-11H PAUSE SANTÉ

11H-11H45 QUÉBEC : Dominique Roy (Directrice, La Maison CALM, Estrie)

La Maison CALM a comme mission de contribuer au maintien et au développement des liens interpersonnels harmonieux de l'enfant avec ses parents lors d'une séparation, d'un divorce ou d'une rupture de lien. Pour réaliser sa mission, elle a le désir constant d'offrir des services de qualité dans un processus de continuum de service. Outre d'offrir un service de supervision des droits d'accès (clientèle non volontaire), la Maison CALM a la volonté de mettre en place des services de prévention, de travailler en amont et ainsi prévenir les conflits sévères de séparation. Pour ce faire, nous misons le développement de nos services sur une approche globale auprès des familles estriennes. C'est dans cette optique qu'elle a mis en place le programme Confidences. Ce programme a comme objectif :

- ✓ Permettre aux enfants de 6 à 12 ans d'identifier, comprendre, exprimer les sentiments vécus lors de la séparation;
- ✓ Permettre aux enfants de vivre certaines émotions dans un lieu neutre et sécuritaire;
- ✓ Offrir un lieu de partage pour les enfants qui vivent un divorce ou une séparation à haut niveau de conflit;
- ✓ Briser l'isolement et permettre l'échange de solutions élaborées par chacun et en groupe;
- ✓ Sensibiliser les parents à la réalité de leurs enfants et adapter, s'il y a lieu le partage des responsabilités parentales et financières en tenant compte des besoins de ceux-ci.

Le programme comporte 4 séances de deux heures chacune à raison d'une fois par semaine et est offert en coanimation. Une cinquième séance a lieu après le groupe en présence des deux parents et de l'enfant.

L'ambiance créée vise à favoriser la liberté d'expression de chaque enfant et par conséquent à respecter sa gêne, son retrait, son embarras et son rythme personnel. Certains enfants ont peu recours à la parole pour s'exprimer, mais seront plus enclins à recourir au dessin ou au jeu pour faire part de leurs émotions et de leur vécu. C'est la

raison pour laquelle ce programme a recours aux dessins, aux jeux de rôle, au théâtre, à l'improvisation, au visionnement de vidéos, cela permet à l'enfant de s'exprimer seul à seul avec un animateur(trice) s'il en ressent le besoin.

11H45-12H PÉRIODE DE QUESTIONS

12 h 00-13h 30- REPAS DU MIDI : LIBRE

APRÈS-MIDI

13H30-15H

DES INTERVENANTS PRÉSENTENT UN OUTIL INNOVANT AUQUEL ILS ONT RECOURS DANS CES GROUPES DE PAROLE D'ENFANTS

13H30-14H00

COSTANZA MARZOTTO : Psychologue, médiatrice familiale, professeur à la faculté de *Psychologie*, Université Catholique de Milan,

Présentation de l'instrument graphique *la storicizzazione dell'evento separativo* (il cartellone delle due case) utilisé dans le parcours de 4 rencontres du groupe

1. Quand ?
2. Pourquoi ?
3. Comment ?

Jeu de rôle en petits groupes pour essayer de proposer cet instrument dans un « vrai groupe », et imaginer les questions /difficultés/plaisirs chez les participants (enfants)

14H00-14H30

MARINE DESMAZEAU : Animatrice du groupe de parole La valise des mots, Lille

Le photolangage : Marine expliquera comment des cartes permettent aux enfants d'apprendre à reconnaître et nommer des émotions et les relier aux besoins fondamentaux qu'ils découvrent également. Ils apprennent alors à transposer ce travail à leur expérience de la séparation

14H30-15H00

DOMINIQUE ROY : Dominique Roy (Directrice, La Maison CALM, Estrie)

La vidéo « Papa, maman : je n'en peux plus » : Dominique présentera un outil privilégié lorsqu'il s'agit d'aborder le conflit de loyauté auprès des enfants ainsi que son guide d'utilisation. Le visionnement de ce vidéo aide l'enfant pris dans un conflit de loyauté à exprimer ses sentiments et à développer des habiletés personnelles pour mieux résoudre ses difficultés. En fin, il lui permet de mettre de mots sur ses maux.

15H00-15H15 PÉRIODE DE QUESTIONS

PAUSE SANTÉ 15H15-15H30

15H30-1630

Québec : Patrick Martel, (Spécialiste en activités cliniques (SAC), Programme jeunes en difficulté (JED 6-18 ans) et Louise Lessard, T.S. **personne autorisée par la DPJ**Évaluation/Orientation, Équipe polyvalente régionale, Direction de la protection de la Jeunesse, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Terrebonne

Le mime : En utilisant l'outil théâtral qu'est le mime, l'intervention propose d'aborder de manière ludique les différentes émotions :

- Comment le mime permet aux enfants d'exprimer et d'identifier une émotion à partir d'une image adaptée à leur âge
- Comment le mime permet à l'enfant de vivre une émotion dans un lieu neutre, sécuritaire et confidentiel.

Québec : -**Mélanie Camara**, Coordonnatrice clinique, TS
Services sociaux spécifiques pour les jeunes et leur famille (jeunesse)

Direction des programmes Jeunesse et Activités de santé publique
CISSS de la Montérégie Ouest (CSSS Jardins-Roussillon) (à confirmer)
Continuum de service en regard des conflits de séparations, incluant le groupe confidences

Québec : Philippe Lavoie, psychoéducateur, Soutien clinique, Service Réadaptation Enfance Sud-Est, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du **Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal**

L'utilisation des jeux de rôle dans les groupes d'enfants 10-12 ans. Philippe et son/sa collègue (nom à confirmer) présenteront les avantages du recours au jeu de rôle basé sur l'approche orientée vers les solutions. Comment y avoir recours à chaque atelier et lors de la quatrième rencontre en présence des parents et des enfants.

16H30 16H45 PÉRIODE DE QUESTIONS

16H45-17H00

MOT DE LA FIN - LORRAINE FILION COPRÉSIDENTE AIFI